Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 1 (1889)
Heft: 4

Rubrik: Faits divers

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FAITS DIVERS

La Société Genevoise de photographie a le 68 % de ses membres abonnés à la *Revue*, tandis que les Sociétés photographiques de Lausanne et de Zurich n'en ont chacune que le 10 %. Les membres abonnés de ces trois sociétés représentent le 18 % seulement des abonnés à ce journal. Ceux-ci peuvent être classés en

Suisses romands	comprenant	le	78 %
Suisses allemands	»	»	18 %
Etrangers	»	»	4 %

Ce qui ressort surtout de ces chiffres, c'est que les diverses Sociétés photographiques de la Suisse pourraient, en se donnant quelque peine, doubler ou même tripler leur effectif actuel, étant donné le grand nombre de personnes qui s'occupent de photographie.

* * *

On lit dans les *Photographic News* que M. Ottomar Anschütz a réussi à photographier un boulet de canon au passage. Le boulet lui-même déclanchait l'obturateur, en passant à travers un filet qui provoquait l'interruption d'un courant électrique. La pose aurait duré 0,000076 de seconde.

* * *

L'administration de la *Revue* a reçu la lettre suivante :

X., 14 Septembre.

Tit !

Wohlen Sie mir die 3 Heften die Sie mir schon zugeschickt haben, in *deusch* zuschicken, dann werde ich mich *gernne* für ein Jahr *Abonniren.*

Hochachungsvolst.

Z.

Est-il bien vrai que c'est en *allemand* que notre correspondant voudrait lire la *Revue?*

* * *

Le N° d'août du *Photographic Times and American photographer* contient un article très sérieux sur le grand avantage qu'il y aurait à ce que chaque navire eût à son bord un photographe qu'on appellerait un avoué de marine. Cette idée n'a rien en soi de saugrenu. En effet, on peut supposer une foule de circonstances météorologiques dignes d'être notées par le gélatino-bromure d'argent. Mais il s'agit d'un but bien autrement pratique et tout à fait américain, nous voulons parler du témoignage officiel en cas de collision. En effet, que deux navires viennent à se rencontrer, vite, nos opérateurs sont à leur poste et prennent chacun une ou plusieurs photographies de l'avarie au moment où elle se produit ; si l'un des deux navires vient à couler, les photographies qui ont été prises sur le navire en bon état seront là pour témoigner du dégât et, dans une certaine mesure, elles montreront à qui incombe la responsabilité.

R. B.

* * *

La Société de photographie de Berlin a décidé de fonder un nouvel organe intitulé *Photographische Nachrichten,* qui paraîtra le 1er octobre et qui, de même que la *Photographische Wochenblatt*, sera rédigé par M. le Dr Stolze.

* * *

Le phonographe photographique est actuellement exposé à Mexico. Voici comment il fonctionne: En parlant dans un photophone transmetteur qui consiste en un diaphragme très poli, réfléchissant un rayon de lumière, ce rayon est mis en vibration et une photographie en est prise sur une bande de papier. Si l'image de ce tracé photographique est projetée par le moyen d'un arc voltaïque ou d'une source de lumière oxyhydrique sur un récepteur de sélénium, le discours original est alors reproduit. (*The photographic Times and American photographer.*) R. B.

* * *

Downey, le grand photographe de Londres, se trouvait récemment désigné comme juré devant un tribunal. En même temps, il fut requis par la reine, au palais de Buckingham, pour y photographier le schah de Perse. Obéissant à cette dernière injonction, Downey se rendit au désir de la reine en déléguant un avoué auprès du tribunal. Celui-ci entendit les paroles suivantes prononcées par le juge: « Une sommation pour être juré, dit-il, passe avant tout, même avant le schah de Perse! » (*Boston Post.*) R. B.

* * *

M. E. Châble fils, à Neuchâtel, a eu l'heureuse idée de prendre en dépôt les plaques Fry, au gélatino-chlorure d'argent, spécialement destinées aux positives pour projections [1]. Nous touchons bientôt au moment où commencent les jours de la mauvaise saison et où l'ardeur photographique subit forcément un ralentissement. C'est alors qu'on aime à reprendre sa collection de clichés faits pendant l'été et à en tirer des positives sur verre, destinées aux

[1] Voir aux annonces.

projections. Les plaques Fry sont excellentes pour cet usage.

* * *

C'est le 10 août 1839 qu'Arago donna connaissance à l'Académie de France des procédés photographiques tels qu'ils venaient d'être découverts par Niepce et Daguerre. Les divers états du globe ont tenu à célébrer dignement le cinquantenaire de cet événement scientifique. Des congrès ont été organisés à cette occasion dans plusieurs villes de l'ancien et du nouveau monde, sous le nom de *convention photographique*. Nous citerons en particulier la convention de Londres et celle de Boston, comme ayant eu un éclat tout particulier.

La France qui a pleinement le droit de revendiquer la paternité de la photographie, devait naturellement célébrer le cinquantenaire de cette importante découverte. Un banquet a réuni à l'hôtel Continental, à Paris, de nombreux convives, sous la présidence de M. Janssen, de l'Institut. La présence de M. Edison a donné à cette fête un éclat tout particulier.

Boite aux lettres.

Peut-on, soit en employant un bain de fixage spécial, soit un lavage spécial, diminuer le temps, assez considérable du reste, du lavage des clichés?

Réponse.

L'hyposulfite de soude qui est de préférence employé pour fixer les clichés est un corps fort soluble dans l'eau. Ce qui rend le lavage long après le fixage, c'est la nature peu perméable de la gélatine. Il faut donc ici user de patience. La *Revue* a du reste publié dans le N° 3, pag. 71, le moyen de s'assurer que le lavage des clichés est suffisant.

(*Réd.*)